

CONSEIL CONSULTATIF DES AFFAIRES ECONOMIQUES, DU COMMERCE ET DE L'ENTREPRISE

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

1- Objectifs du présent rapport

Les statuts du Conseil consultatif des Affaires Economiques, du Commerce et de l'Entreprise (CCAIE) prévoient à l'article 28 que, tous les ans, au cours du mois de mars, le Conseil, sur proposition de son bureau, adresse au Collège des Bourgmestres et Echevins un rapport général sur l'activité du Conseil pendant l'année civile qui a précédé.

2- Activités du CCAIE en 2019

En 2019, il s'est réuni à 3 reprises, soit le 22/05, le 10/09 et le 10/12.

A) Composition du CCAIE

La composition du CCAIE a été approuvée officiellement au Conseil communal le 8 juin 2015, dans le respect des articles 4 et 9 des statuts qui fixent les seuils minimaux à respecter en terme de représentants et représentantes au sein du CCAIE. Cette composition est modifiée régulièrement par le Conseil communal, pour tenir compte de nouvelles candidatures ou du remplacement de certains représentants par d'autres pour la même structure.

Le tableau suivant montre l'évolution des différentes catégories de membres du CCAIE.

Type de membres	Arrêté du 27/03/2017	Arrêté du 23/09/2019
Ville de Bruxelles	6	6
Associations de commerçants, PME, professions libérales	31	37
Autres experts	23	13
TOTAL	60	56

L'on constate ainsi une légère diminution du nombre de membres mais une augmentation de la représentation des associations de commerçants, PME et professions libérales concomitante à une diminution du nombre d'experts.

B) Constitution du bureau du CCAE

Suite au renouvellement du Conseil communal et conformément à l'article 5 des statuts du CCAE, la constitution du bureau a été modifiée. C'est ainsi que la composition suivante a été approuvée à l'unanimité des membres du CCAE lors de la séance du 10/09/2019 : Président - M. Fabian Maingain, Trésorier - M. Jean-Pierre Brouhon, Secrétaire – M. Vincent Piraccini, Vice-Président FR - M. Andon Akayyan, Vice-Président NL - M. Anton Van Assche.

C) Réunions du CCAE en 2019

Le CCAE s'est réuni le 22/05, le 10/09 et le 10/12 en salle du Conseil communal, de 18h30 à 20h30.

Le tableau ci-dessous résume les thèmes et participation pour chaque réunion :

Date	22/05	10/09	10/12
Participants	33	24	24
Thèmes	<ul style="list-style-type: none">- Vision pour le Commerce- Grand Départ du Tour de France- Bonnes pratiques d'organisation des braderies et brocantes- Proposition de sujets à débattre en CCAE- Consultation publique lors de la Rencontre des Brusseleirs le 16/06	<ul style="list-style-type: none">- Election du Bureau du CCAE- Le futur Schéma de Développement Commercial- Les Labels du Commerce 2019- Avancement du GT Braderies-Brocantes- Events UNIZO	<ul style="list-style-type: none">- Chronologie du Schéma de Développement Commercial- Fonctionnement des subsides 2020- Appels à projets IBGE 2020 (good food, zero déchet,...)- Convention de partenariat VBX-HUB- Plan de stationnement- GT 2020: Bilan GT braderies-brocantes et GT à lancer en 2020- Clarification concernant les règles de rendu monnaie- Déclaration des asbl au registre anti-blanchiment- Action HUB ascom et financement des ascom à Louvain
Résolutions	0	0	0

Si le taux de participation était plutôt bon lors de la première réunion (33 personnes), celui-ci s'est avéré plus faible lors des 2 réunions suivantes avec une audience d'une vingtaine de personnes par réunion. Du reste, les débats ont eu lieu de façon structurée, avec une prise de parole partagée. Un PV en français et en néerlandais a été préparé à l'issue de chaque réunion.

Aucune résolution formelle n'a été soumise au vote. C'est essentiellement l'objectif d'information, réflexion et débat entre les membres qui a été poursuivi, sans soumission de texte pour avis formel (cfr. article 1 des statuts).

Ainsi, les réunions du CCAE ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- Présenter des projets de la Ville en faveur du développement commercial, afin de susciter des réactions et propositions d'amélioration de la part des membres : vision pour le Commerce ; le Grand Départ du Tour de France ; le futur Schéma de Développement Commercial ; les Labels du Commerce 2019 ; le fonctionnement des subsides en 2020 ; la convention de partenariat VBX-HUB.
- Diffuser des études ou projets portés par certains membres du CCAE, pour sensibilisation et participation des membres ou des commerçants qu'ils représentent : les bonnes pratiques d'organisation des braderies et brocantes ; la consultation publique lors de la Rencontre des Brusseleirs ; le groupe de travail « Braderies-Brocantes » ; les events UNIZO ; les appels à projets IBGE 2020 ; le Plan de stationnement ; la clarification des règles de rendu monnaie ; la déclaration des asbl au registre anti-blanchiment ; l'action de HUB concernant les ascom et le financement des ascom à Louvain.
- Favoriser le networking et les échanges entre membres, par des discussions bilatérales informelles lors d'un drink de clôture.

3- Perspectives pour 2020

Les réunions seront à nouveau réparties de façon équilibrée afin de favoriser la participation d'un maximum de membres, en tenant compte des circonstances particulières liées au Coronavirus. Dès lors, celles-ci devraient être prévues fin avril (téléconférence), à la mi-septembre et en décembre. La mise en place de groupes de travail thématiques ayant fait ses preuves jusqu'ici sera poursuivie. Les sujets seront identifiés en fonction du plan de travail de l'échevinat des Affaires Economiques et des demandes des membres. Conformément au souhait exprimé par certains membres, l'une ou l'autre résolution formelle pourrait être votée à l'issue des débats.